

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

418th Council meeting
- Foreign Affairs -
Brussels, 15 and 16 November 1976
President: Mr Max VAN DER STOEL
Minister for Foreign Affairs
of the Netherlands

1261/76 (Presse 141)

The Governments of the Members States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Renaat VAN ELSLANDE Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr Ivar NØRGAARD Minister for External Economic
Affairs

Mr Jens CHRISTENSEN State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans-Dietrich GENSCHER Federal Minister for Foreign
Affairs

Mr Peter HERMES State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

France:

Mr Louis de GUIRINGAUD Minister for Foreign Affairs

Ireland:

Mr Garret FITZGERALD Minister for Foreign Affairs

Mr Justin KEATING Minister for Industry and
Commerce

Italy:

Mr Arnaldo FORLANI Minister for Foreign Affairs

Luxembourg:

Mr Gaston THORN Minister for Foreign Affairs

Netherlands:

Mr M. VAN DER STOEL Minister for Foreign Affairs

Mr L.J. BRINKHORST State Secretary for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Anthony CROSLAND Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs

Mr David OWEN Minister of State, Foreign and Commonwealth Office

Mr Edward BISHOP Minister of State, Department of Agriculture, Fisheries and Food

Mr Hugh BROWN Parliamentary Under-Secretary, Scottish Office

Mr John TOMLINSON Parliamentary Under-Secretary, Foreign and Commonwealth Office

Commission:

Mr François-Xavier ORTOLI President

Mr Claude CHEYSSON Member

Mr Finn Olav GUNDELACH Member

Mr Guido BRUNNER Member

o

o

o

RELATIONS WITH THE CMEA

The Council discussed the Community's relations with the member countries of the CMEA and in particular the problem of relations with that organization.

It recalled the steps taken by both parties towards the establishment of appropriate relations, the latest ones being the talks held between the Commission's delegation and a delegation from the CMEA Secretariat in Moscow in February 1975 and the message sent to the President of the Council in February 1976 by President WEISS on behalf of the CMEA.

It stressed the importance which it attached to the development of the Community's relations not only with the CMEA but also with each of its member countries.

With this in mind, the Council drew up a draft agreement defining the forms of and procedures for the relations to be established between the Community and the CMEA. In a letter accompanying the draft agreement sent to the President in office of the CMEA Executive Committee, the Community stated its readiness to open negotiations on this basis forthwith. In addition, the Council recalled that as regards trade relations the Community affirmed its willingness in its offer made in November 1974 - which still holds good - to enter into trade negotiations with each of the member countries of the CMEA.

OVERALL MEDITERRANEAN APPROACH

The Council gave the Commission the final directives enabling negotiations with the Arab Republic of Egypt, Jordan and Syria and with Israel to be closed and the Agreements thus negotiated to be signed by the end of the year in each of these countries, following completion of the requisite procedures.

In so doing the Council welcomed the fact that, **save** only for Lebanon, with which negotiations will be undertaken as soon as the **situation** permits, it would now be possible to terminate the work begun in 1972 with the aim of concluding a series of Agreements, reflecting the Community's impartial and balanced policy, with all the countries covered by the overall Mediterranean approach, and in particular with the Middle East countries.

YUGOSLAVIA

The Council took the necessary steps to enable its spokesmen to gain the agreement of the Yugoslav authorities in expressing the great importance which the Community and Yugoslavia attach to their mutual relations and their common desire to foster such relations.

RELATIONS WITH IRAN

After discussing relations with Iran - to which the Community attaches great importance - at a number of meetings, the Council agreed to invite Iran to open negotiations with a view to the conclusion of a general agreement on commercial and economic co-operation negotiations are expected to begin shortly.

GENERALIZED PREFERENCES

The Council held a policy debate on the application in 1977 of the generalized preferences for developing countries.

At the end of the debate it drew up guidelines concerning

- the broad outlines of the Commission proposals, particularly with regard to the improvement of the preferential tariffs applicable to manufactured and agricultural products,
- special measures relating to the administration of the GSP to assist the 28 least advanced developing countries.

Certain outstanding questions have been referred to the Permanent Representatives Committee.

The Council will take a final Decision when the procedures involved in consulting and informing the associated countries and ACP States have been completed.

FISHING

The Council heard an interim report from the Commission on the negotiations and exploratory talks held with a number of non-member countries with a view to concluding framework agreements on the general conditions governing access to resources from 1 January 1977 onwards following the creation within the Community of a 200-mile fishing zone.

The Council agreed to continue its examination of all the aspects of the arrangements applicable in the fishing sector from 1 January 1977 at its next meeting on 13 and 14 December and instructed the Permanent Representatives Committee to undertake in co-operation with the Commission the preparation and co-ordination of all the measures necessary for this purpose.

EEC-GREECE ASSOCIATION - 2nd FINANCIAL PROTOCOL

After reaching complete agreement on the basic issues regarding the negotiation of a 2nd Financial Protocol, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to see that the negotiating Directives were finalized at the Commission so that they could be formally adopted as soon as possible.

16.XI.76

COUNCIL PROGRESS REPORT

On presentation of the customary report on progress in the work of the Council (Ministers with portfolios other than Foreign Affairs) a number of important issues were reviewed, having particular regard to their general implications for Community activities. These included harmonization of the basis for the assessment of VAT, the budgetary application of the European unit of account, the problem of monetary compensatory amounts and the prospectus for the next Council meetings on research, energy etc.

RELATIONS WITH THE ACP

The Council took note of a statement by the President of the Council on relations with the ACP States, particularly in the context of his recent meeting with the President of the Council of ACP Ministers.

This meeting, prepared at the meeting of the Council of the European Communities on 18 and 19 October, took place in Brussels on 20 October 1976 when the President of the Council of the European Communities promised the ACP to inform his colleagues of the substance of these talks.

The meeting was held in an atmosphere of great understanding, the ACP having appreciated the Community's efforts to find solutions to the difficulties they were encountering, particularly as regards beef and veal and sugar.

The Council also took note of a statement by the Danish delegation concerning the situation of an undertaking in Ghana.

The Commission reported on its talks with the Ghanaian authorities on this matter. The Council agreed, without prejudice to the continuation of bilateral talks on this subject, to instruct the Permanent Representatives Committee to make a detailed examination of this matter in the light of the new factors which the Commission will be putting forward shortly.

16.XI.76

CIEC

The Council defined the Community position in preparation for the November session of the Paris dialogue.

EXTERNAL COMMITMENTS OF THE COMMUNITY

After a brief discussion of the remaining internal problems connected with the implementation of the Community's external commitments, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to actively pursue its work on the matter on the basis of a Commission suggestion, so that national procedures for ratification of the various financial protocols concerned might be begun at the earliest possible moment.

16.XI.76

HUMAN RIGHTS

The Council drew up common guidelines for a possible joint declaration on human rights by the European Parliament, the Council and the Commission.

The draft of this declaration has still to be examined by the other institutions concerned.

PASSPORT UNION

The Council agreed to postpone consideration of the passport union question until its next meeting.

VARIOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the European Communities the Regulation on the conclusion of the Commercial Co-operation Agreement between the European Economic Community and the People's Republic of Bangladesh. This agreement will enter into force in the near future following completion of the customary procedures.

o

o o

The Council approved in substance the Draft Agreement in the form of an exchange of letters relating to Article 2 of Protocol No 8 of the EEC-Portugal Agreement: preserved sardines.

o

o o

The Council adopted in the official languages of the European Communities the Directive amending Directive 75/432/EEC on aids for shipbuilding.

o

o o

The Council adopted in the official languages of the European Communities the Regulation amending Regulation (EEC) No 2682/72 as regards the quantity of eggs to be taken into consideration in calculating the export refund on certain goods not covered by Annex II to the Treaty.

.....Bruxelles..., le12 novembre...1976.
PC. ab

remis au telex à 14 h

PRIORITE P - 1

Note BIO (76) 386 aux bureaux nationaux
c. c. aux membres du GPP et à MM. les directeurs généraux I et X et M.
Christensen DG VIII

SESSION DU CONSEIL "AFFAIRES GÉNÉRALES" DES 15 ET 16 NOVEMBRE

La session du Conseil "affaires générales" se tiendra les lundi 15 et mardi 16 novembre, suivant le programme des travaux ci-après :

lundi 15, à 10 heures, session du Conseil,
14 heures, rapport Tindemans,
18 heures, reprise de la session, avec poursuite des travaux le
mardi 16 novembre.

Les travaux se dérouleront d'une part en réunion restreinte et, d'autre part, en réunion plénière. Au cours de la réunion restreinte, les ministres aborderont en premier lieu le dossier de la CCEI. Le Conseil traitera comme prévu et comme le COREPER l'a confirmé hier, la préparation de la session de novembre sur la base des propositions de la Commission. Je vous rappelle que la session qui débute le 16 à Paris a pour objectif de préparer la réunion ministérielle du mois de décembre.

Compte tenu de l'importance pour la Communauté de tous les problèmes posés par les relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement ainsi que de leur interdépendance, ils seront examinés par le Conseil européen des 29 et 30 novembre.

Prix du pétrole et "démarche américaine"

Si vous êtes interrogés sur le point de savoir si la Commission a fait l'objet de la part des autorités américaines de la même démarche que celle qui selon des informations de presse aurait été effectuée auprès des Etats-membres, ainsi que des grands partenaires des pays industrialisés, je vous prie de vous limiter à la réponse suivante :

"La Commission a toujours été et reste préoccupée par l'éventualité d'une augmentation du coût du pétrole, comme elle l'a déclaré devant le Parlement et souligné notamment dans son dernier document pour la préparation du Conseil Energie. Le Conseil est donc saisi de cette affaire qui a été évoquée également au dernier Conseil de l'Economie et des Finances et dont il pourra discuter au Conseil des Affaires Générales de lundi, ainsi que des Finances du 22/11.

La Commission se tient par ailleurs en étroite liaison avec ses partenaires, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en pétrole des pays industrialisés. "

Les autres points qui seront traités en "restreinte" concernent :

COMECON

Les ministres vont examiner la réponse à donner à l'invitation du COMECON de négocier un accord global de coopération entre les deux organisations. Si les difficultés qui sont apparues en octobre sont aplanies, le projet de réponse sera soumis au Conseil pour adoption formelle.

Yougoslavie

A la suite d'une initiative yougoslave, le Conseil étudiera les possibilités de réserver les liens de coopération avec la Yougoslavie, notamment dans les domaines commercial, industriel et financier. DIS. Le principe d'une visite du Président Van der Stoep et Sir Christopher Soames à Belgrade début décembre est acquis. Cette visite donnerait probablement lieu à la publication d'un "joint statement" sur le resserrement des relations entre la Communauté et la Yougoslavie. Fin DIS.

Iran

Lors de sa dernière réunion le 18 octobre, le Conseil est tombé d'accord sur la nature de l'accord à négocier avec l'Iran, à savoir un accord-cadre de coopération économique et commerciale sur les bases proposées par la Commission (voir BIO(76)343 suite 1). La Commission espère obtenir une décision sur certains problèmes qui restent ouverts, DIS, notamment en ce qui concerne les produits pétroliers raffinés fin DIS, mais il est peu probable que le Conseil arrive à adopter formellement le mandat de négociation.

En session plénière, les points à discuter sont les suivants :

- Grèce

Le Conseil doit approuver le mandat de négociation de la Commission pour la conclusion d'un 2ème Protocole financier dans le cadre de l'accord d'association. A la suite des discussions sur les engagements extérieurs de la Communauté, le Conseil avait retenu la somme de 280 MUC pour la Grèce, dont 225 MUC sous forme de prêts de la BEI et 55 MUC sur le budget communautaire, mais sans fixer les modalités du protocole financier.

- Préférences généralisées 1977

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le schéma des préférences généralisées pour 1977 (les propositions de la Commission sont résumées dans la Note P-48 du 11 juillet 1976). Il reste un certain nombre de points ouverts, mais le plus difficile à régler sera sans doute dans le secteur des textiles (inclusion de Hong Kong dans la liste des bénéficiaires).

- Engagements extérieurs de la Communauté

Suite à la conclusion des négociations avec les pays du Machrek et avec la République de Malte, le Conseil prendra connaissance d'un rapport de la Commission et devra se prononcer sur les demandes de ces pays tendant à obtenir un raccourcissement de la période d'application des protocoles financiers.

Le Conseil devrait tenter de régler également le problème de la budgétisation des engagements extérieurs de la Communauté, problème dont la solution conditionne la ratification et donc l'entrée en vigueur des protocoles financiers. (notamment ceux intéressant les pays du Maghreb et Malte, signés depuis plus de six mois).

- Déclaration de la présidence sur les résultats de la rencontre entre le Président du Conseil et le Président du Conseil des Ministres ACP

Cette réunion s'est tenue le 20 octobre dernier (voir BIO(76) 354 du 21 octobre 1976). Aucune décision n'est à prendre par le Conseil à ce sujet.

- Passeport uniforme

Aucun progrès n'a été fait au Conseil du mois dernier à Luxembourg ni au Coreper. Donc restent toujours en suspens les trois points à résoudre :

- a) les langues à utiliser dans les rubriques;
- b) références à la Communauté - avant ou après le nom de l'état;
- c) la base juridique - formule plus ou moins communautaire.

Amitiés,


Manuel SANTARELLI

PRIORITE P 1

Remis au télex à 11h45

Note BIO (76) 386 (suite 1) aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X
et à M. Christensen DG VIII

SESSION DU CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a commencé ses travaux comme toujours par une session préliminaire hier à 10h30.

Il a traité la totalité des sujets pendant la journée de hier et jusqu'à 23h30, en formation restreinte ou super-restreinte (trois par délégation) notamment pour la CCEI.

Voici un premier train d'informations sur un certain nombre de points traités au cours de la réunion de hier; dans ces conditions de travail, vous comprendrez d'une part, qu'elles ne soient pas exhaustives et d'autre part, qu'elles aient été élaborées sur instructions des membres de la Commission ayant suivi les dossiers en Conseil, c'est-à-dire a posteriori ce matin mardi avant la reprise des travaux du Conseil à 10 h.

Il est prévu que le Conseil pourrait se terminer vers 12 h.

ACCORDS AVEC LES PAYS DU MACHRECK ET AVEC ISRAËL

Le Conseil a pris connaissance du rapport de la Commission sur le résultat des négociations avec l'Égypte, la Jordanie, la Syrie d'une part, avec Israël d'autre part.

Concernant la durée des protocoles financiers, point sur lequel les quatre pays avaient émis une réserve (souhaitant en général que cette durée soit fixée à quatre ans à compter de la signature ou à 3 ans à compter de la ratification des accords) le Conseil a accepté que ceux-ci prennent effet à partir de la signature et viennent à échéance le 31 octobre 1981. Par rapport à la position antérieure de la Communauté (5 ans à compter de la ratification, ratification qui ne peut guère intervenir avant un an après la signature) cette offre représente une concession significative (l'aide financière étant concentrée sur une période de quatre ans et dix mois, à compter de la signature).

Si les partenaires de la Communauté acceptent cette solution la signature des accords pourrait intervenir rapidement (les dates envisagées sont les 5 - 6 - 7 - 8 décembre, les "cérémonies" ayant lieu successivement dans les quatre pays).

Avant cette date une note P détaillée vous sera transmise.

DIALOGUE NORD-SUD (CCEI) (de 15h30 à 18 h et de 21 h à 23h30).

Ce sujet a été celui auquel les Ministres ont consacré l'essentiel de la session. Une première discussion de trois heures dans l'après-midi de lundi a été suivie dans la soirée par une réunion ultra-restreinte (Ministres et Représentants permanents). Le point doit encore être repris ce matin.

Ce débat, sur lequel peu d'information ont filtré, se situait dans une double perspective :

1. permettre à la Communauté d'avancer certaines propositions cette semaine même à Paris dans le cadre des réunions des commissions, réunions qui sont en principe les dernières avant la session ministérielle de la CCEI prévue pour le mois de décembre,
2. préparer les travaux du Conseil Européen du 29 novembre, la CCEI devant être l'un des principaux points de l'ordre du jour.

DIS Il est évidemment prématuré de donner quelque information que ce soit sur cette affaire particulièrement délicate. Sur bien des points les positions des Etats membres restent encore sensiblement divergentes. Mais pour la première fois sans doute les Ministres ont eu une discussion très approfondie sur le fond: des problèmes et sur la stratégie d'ensemble indispensable à la Communauté avant que le dialogue ne s'engage dans une phase décisive de négociation. C'est pour le moins un signe encourageant. FIN DIS.

COMECON

Je vous prie de vous en tenir aux termes du communiqué de presse publié à l'issue du Conseil :

"Le Conseil a délibéré sur l'état des relations de la Communauté avec les pays membres du CAEM et s'est plus particulièrement penché sur le problème de ses relations avec cette organisation.

Il a rappelé les initiatives prises de part et d'autre dans le but d'établir des relations appropriées, les dernières en dates étant les conversations à Moscou en février 1975 entre la délégation de la Commission et une délégation du Secrétariat du CAEM et la démarche effectuée en février 1976 par le Président Weiss au nom du CAEM auprès du Président du Conseil.

Le Conseil a souligné l'importance qu'il attache au développement des relations de la Communauté non seulement avec le CAEM mais également avec chacun de ses pays membres.

Dans cet esprit, le Conseil a d'une part arrêté les termes d'un projet d'accord définissant les formes et les modalités des relations à établir entre la Communauté et le CAEM. Dans une lettre qui accompagne le projet d'accord adressé au Président en exercice du Comité Exécutif du CAEM, la Communauté se déclare disposée dès maintenant à ouvrir des négociations sur cette base.

D'autre part, le Conseil rappelle qu'en ce qui concerne les relations commerciales, la Communauté, par son offre toujours valable de novembre 1974, manifeste sa volonté d'entamer des négociations commerciales avec chacun des pays membres du CAEM."

Yougoslavie

Le Conseil a décidé d'envoyer le Président Van der Stoel et Sir Christopher Soames à Belgrade, les 1 et 2 décembre, pour examiner avec le gouvernement yougoslave des possibilités de renforcement des relations CEE-Yougoslavie. DIS. Le Coreper a été chargé de mettre au point un projet de "Joint statement" (je vous prie de ne pas utiliser le mot déclaration qui a une résonance particulière dans un pays communiste) qui pourrait être adopté à cette occasion. Fin DIS.

Iran (voir IP(76) 229)

Amis,

MARCO SANTARELLI

~~PRIORITÉ P. 1~~

Note BIO (76) 386 (suite 2) aux Bureaux nationaux
c. c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X
et M. Christensen DG VIII

SESSION DU CONSEIL "AFFAIRES GÉNÉRALES"

A la suite d'une longue séance en restreinte, durant toute la matinée, pour discuter de la poursuite de la CCEI et pour entendre un rapport de M. Gundelach sur les négociations "pêche", le Conseil est passé à la réunion plénière afin d'aborder les points suivants :

Préférences généralisées 1977

Le Conseil a adopté le schéma des préférences généralisées pour 1977 sur la base de la proposition de la Commission transmise en juillet dernier (voir note P - 48). Un accord n'est pas encore réalisé en ce qui concerne le secteur des textiles, notamment l'inclusion de Hong Kong dans la liste des bénéficiaires.

ATTENTION DIS : Huit délégations sont en faveur de la proposition de la Commission pour l'inclusion des territoires dépendants, dont Hong Kong, mais la République fédérale d'Allemagne maintient sa réserve. Le Coreper sera saisi de nouveau de ce problème. FIN DIS

Grèce

Le Conseil a approuvé un projet de mandat de négociations pour la conclusion d'un 2ème Protocole financier CEE/Grèce. Le Conseil avait déjà retenu la somme de 280 MUC pour la Grèce en juin dernier et le seul problème à régler était la forme que pourrait revêtir l'aide budgétaire de 55 MUC (les 225 MUC restants seront sous forme de prêts de la BEI).

La solution retenue est la suivante :

- 30 MUC pour bonification d'intérêts des prêts BEI,
- 15 MUC sous forme de dons pour la coopération technique,
- 10 MUC comme prêts à des conditions spéciales.

Pêche :

M. Gundelach, à la suite de la réunion restreinte de ce matin/ a confirmé aux journalistes qu'il se rendra une seconde fois en Islande, le 24 ou 26 novembre afin de poursuivre ses "conversations" (pas encore des négociations) avec les autorités de Reykjavik en vue de préparer les négociations pour un accord CEE/Islande, qui remplacerait l'accord bilatéral avec le Royaume-Uni qui vient à échéance fin novembre. M. Gundelach a aussi confirmé que les négociations avec la Norvège débiteront cette semaine.

La réunion plénière du Conseil s'est terminée vers 16 h 15 et une réunion restreinte est en cours pour continuer la discussion sur la CCEI.

A suivre éventuellement

Bruxelles, le 17 novembre 1976
HF/ub

PRIORITE P 1

Remis au télex à 10 h 00

Note BIO (76) 386 (suite 3 et fin) aux Bureaux nationaux
c. c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X
et à M. Christensen DG VIII

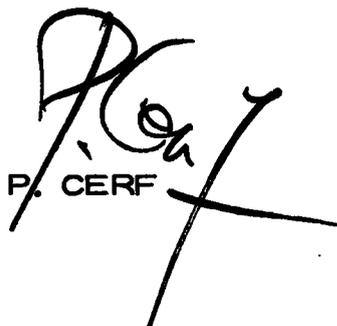
SESSION DU CONSEIL AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a achevé ses travaux ^{hier} à 18 h après avoir consacré mardi encore plus de huit heures au dossier Nord-Sud. Ces longues délibérations lui ont permis de définir la position de la Communauté en vue de la session de novembre de la CCEI et, par ailleurs, de préparer de façon approfondie la réunion du Conseil européen qui devra déterminer les efforts nouveaux envisagés par la Communauté en faveur des pays en voie de développement.

Aucune autre information n'a été donnée à la presse.

DIS Prière de souligner cette "responsabilisation" des Chefs de gouvernement : le dossier Nord-Sud est pris au sérieux, il sera traité et devra être traité au plus haut niveau. FIN DIS.

Amitiés,


P. CERF